
DÉCLARATION DES TAUX DE *C. DIFFICILE* DANS LES HÔPITAUX

Le 26 septembre 2008

À partir d'aujourd'hui, les taux de maladies associées au *Clostridium difficile* (MACD) de tous les hôpitaux sont publiés dans le site Web du ministre de la Santé et des Soins de longue durée accessible au public.

À propos de cet outil de déclaration

L'Ontario exige de tous les hôpitaux qu'ils surveillent et déclarent les MACD dans leurs installations afin que les mesures de lutte contre les infections appropriées puissent être mises en place.

Les hôpitaux utiliseront ces renseignements afin de s'assurer qu'ils maintiennent les normes les plus élevées qui soient en matière de sécurité des patients.

Comment interpréter les données relatives aux MACD

En interprétant les données, il est important de comprendre que plusieurs différences existent entre les hôpitaux, ce qui pourrait avoir un impact sur le nombre de cas et les taux de MACD. Ces données comprennent notamment :

- la taille de l'hôpital;
- la complexité des services offerts;
- le type de population desservie;
- le nombre de personnes hospitalisées pour des infections respiratoires;
- l'utilisation d'antibiotiques;
- le pourcentage de patients de 65 ans et plus dans l'hôpital.

Les taux de MACD peuvent également varier en fonction des saisons. On peut s'attendre à une augmentation des taux d'infection dans plusieurs établissements au cours des mois d'hiver.

Les tendances en matière de taux de MACD seront affichées dans le site Web du ministre de la Santé et des Soins de longue durée lorsque suffisamment de données seront disponibles. Les variations des taux au cours des périodes de déclaration sont mieux interprétées lorsque les taux de différentes périodes sont pris en compte.

Les données présentées dans le site Web du ministre sont plus efficaces pour mesurer le rendement de chaque hôpital au fil du temps. Elles peuvent également être utilisées pour poser des questions éclairées aux représentants des hôpitaux concernant leur programme de prévention et de lutte contre les infections. Elles ne sont pas conçues pour être une source unique de renseignements pour la prise de décisions concernant les soins hospitaliers et ne sont pas non plus des renseignements visant à généraliser la qualité globale des soins prodigués par les hôpitaux.

Comment les données sont-elles présentées?

Les données sont présentées dans des tableaux par établissement hospitalier. Les tableaux comprennent des données sur le nombre de cas de MACD acquises en milieu hospitalier ainsi que sur le taux de MACD par mois. Les données présentées dans le site Web du ministère ont été confirmées par les hôpitaux et sont également déclarées dans les sites Web des hôpitaux.

Le taux est calculé en divisant le nombre de nouveaux cas observés dans l'établissement hospitalier par le nombre jours-patient par période de déclaration, multiplié par 1000. Les taux sont exprimés en nombres de cas par 1 000 jours-patient et excluent les patients âgés de moins d'un an. Ce calcul de taux permet de tenir compte du degré d'activité de l'hôpital, qui peut varier au fil du temps et qui diffère d'un hôpital à l'autre.

Les hôpitaux sont groupés par type d'hôpitaux afin d'augmenter la pertinence des comparaisons. Les types d'hôpitaux sont :

- les hôpitaux de grandes collectivités;
- les hôpitaux de petites collectivités;
- les hôpitaux de santé mentale;
- les hôpitaux d'enseignement de soins actifs;
- les hôpitaux de soins continus complexes et de réadaptation.

Ces types d'hôpitaux tiennent compte des différences dans la taille des hôpitaux et la clientèle, facteurs qui peuvent faire une différence importante dans les taux moyens de MACD. Par exemple, les hôpitaux d'enseignement desservent généralement des patients qui présentent des cas complexes ou sont plus malades (qui sont par conséquent plus vulnérables) et pourraient présenter un taux supérieur de MACD que la moyenne provinciale.

Le taux provincial de MACD se présente sous la forme de données agrégées, compilées à partir des données de tous les hôpitaux de l'Ontario.

Données d'août 2008

Pour la période qui couvre le mois d'août 2008, il y a eu 319 cas de maladie associée au *C. difficile* pour l'ensemble des 228 établissements hospitaliers de l'Ontario. Le taux provincial de MACD était de 0,39 par 1 000 jours-patient. C'est la toute première fois que les hôpitaux avaient l'obligation de faire ces déclarations et il faudra attendre quelque temps avant de dégager une tendance. Cependant, la déclaration publique du *C. difficile* constitue un outil important pour que les hôpitaux puissent surveiller leur rendement et décider des mesures qu'ils doivent adopter afin de renforcer la prévention et la lutte contre les infections dans leurs établissements.

**Pour obtenir des renseignements, appelez la Ligne INFO de ServiceOntario
au 1 866 532-3161 (appel gratuit uniquement en Ontario)**

Steve Erwin, bureau du ministre, 416 326-3986
Mark Nesbitt, ministère de la Santé
et des Soins de longue durée, 416 314-6197

ontario.ca/sante-nouvelles
Also available in English